



# KNAUF

## Fiche Composant

### Knauf Absolu® Topcoat

#### Le produit : présentation

Knauf Absolu® Topcoat est un enduit pâteux demi sec constitué à plus de 90% de différents silicates à forte sphéricité et structures, conforme à la norme NF EN 15824.

#### Le produit : pour quoi faire ?

Knauf Absolu® Topcoat constitue la couche de finition du procédé Knauf Absolu®, il est appliqué sur l'enduit Knauf Absolu® Basecoat en une couche de 2 mm minimum. Il est mélangé avec 3 à 4.5 l d'eau, selon la méthode de pose, et malaxé continuellement pendant 5 minutes jusqu'à formation d'une masse homogène.

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels

## Caractéristiques :

|                                                          |                               |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Dénomination                                             | Knauf Absolu® Topcoat         |
| Conditionnement                                          | Seau de 27L                   |
| Température minimale d'utilisation [°C]                  | 12                            |
| Code article                                             | 603815                        |
| Réaction au feu Euroclasse                               | A2-s1,d0                      |
| Temps de séchage [h/mm]                                  | 24                            |
| Epaisseur des grains [mm]                                | 0.2                           |
| Volume d'eau à ajouter Pose manuelle [litres/seau]       | 3 à 3.5                       |
| Volume d'eau à ajouter Pose par projection [litres/seau] | 3.5 à 4.5                     |
| Epaisseur mini de la couche [mm]                         | 2                             |
| Consommation [litres/m²]                                 | 2.8 à 3.2                     |
| Stockage * du produit neuf [mois]                        | 6                             |
| Stockage du produit après utilisation [mois]             | 1                             |
| Température de Stockage [°C]                             | 5                             |
| Code de désignation                                      | 0.3MPa-A2-S1,d0-KNAUF-TOPCOAT |

\* à l'abri du gel et de toute chaleur excessive.

## Documents de référence

- Norme : NF EN 15824:2009
- DOP : 4091\_Knauf-Absolu-Topcoat\_2018-06-28
- Réaction au feu : Rapport de classement européen RCLASS RA18-0106
- FDS : FDS\_KNAUF-ABSOLU-TOPCOAT\_2018-07-16
- Appréciation Technique d'Expérimentation : ATEx de type a n°2480
- Mise en œuvre conformément à l'Appréciation Technique d'Expérimentation et à la fiche système Knauf

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels